

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

COMPTE-RENDU

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Les Conseillers municipaux de la Ville de Le Port sont priés d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le **mardi 7 novembre 2017 à 17h à la Mairie.**

En Mairie, le 30 octobre 2017



LE MAIRE

Oliver HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 3 octobre 2017 P.01
2. Partenariat entre le Département et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables – Approbation de la Convention-Cadre 2018-2020 P.12
3. Rénovation Urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité CRAC 2016 P.28
4. ZAC Rivière des Galets – Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité CRAC 2016 P.30
5. Enquête publique relative à l'autorisation d'extension et la prolongation de l'exploitation au profit de la SCPR de la carrière dite « Les Buttes du Port » - Avis de la Commune P.35
6. Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDEU) - Approbation de l'actualisation P.41
7. Recouvrement des créances 2017 - Admission en non valeur (ANV) - Constitution de provisions sur les risques de non recouvrement P.48
8. Friche économique et culturelle – Validation des résultats de l'étude de diagnostic et de programmation et des actions 2018 P.50
9. Programme de festivité de fin d'année 2017 - Convention de partenariat entre la Commune de Le Port et la Nouvelle Régie P.53
10. Appel à projets 2018 en direction des associations et des établissements publics - Avance de subvention P.62
11. Cession de la parcelle AO 498 - 72 rue Jean Giono - Rivière des Galets Le Port - Finalisation de l'acte P.63
12. Cession de la parcelle AO 922 - 15 rue Bela Kun - Rivière des Galets Le Port - Finalisation de l'acte P.64
13. Recensement annuel de la population 2018 – Recrutement d'agents recenseurs P.65

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer, conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), Mme Karine Infante (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M le Maire (17h52 à 18h05).

Absent (s): M. Patrice Payet.

Ouverture de la séance : 17 h 05

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 3 octobre 2017

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Auber, M. Jardinot), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 3 octobre 2017,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

2. Partenariat entre le Département et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables – Approbation de la Convention-Cadre 2018-2020

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Gador), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve la Convention-Cadre 2018-2020 relative au partenariat entre le Département de La Réunion et la Commune de Le Port pour l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables,

Article 2 : valide les axes d'intervention prioritaires et l'engagement financier attendu du Département de La Réunion comme suit : 2 189 640 € en fonctionnement et 1 723 920 € en investissement, soit un montant total de 3 913 560 €,

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la Convention-Cadre, les conventions spécifiques ainsi que les plans de financements correspondants.

3. Rénovation Urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité CRAC 2016

M. le Maire quitte la salle (17h52) et nomme Mme Lacpatia, Présidente de la séance.

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le CRAC 2016 de la concession d'aménagement du projet de rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale et notamment les points suivants :

- les charges et les produits de l'année 2016,
- les objectifs et le budget prévisionnel 2017,
- le bilan financier global actualisé soit 18 587 053 € HT,
- la participation communale actualisée soit 4 794 524 € HT,

Article 2 : approuve l'avenant n°3 qui proroge la concession jusqu'au 31 décembre 2019,

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous documents relatifs à ce projet.

4. ZAC Rivière des Galets – Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité CRAC 2016

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le CRAC 2016 de la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC « Rivière des Galets » et notamment les points suivants :

- les charges et les produits de l'année 2016,
- les objectifs opérationnels et le budget prévisionnel de l'année 2017,
- le bilan financier global actualisé à 17 791 893 € HT,
- la participation globale actualisée de la Commune à l'opération de 4 681 638 € HT, soit 5 063 771 € TTC
- la participation de la commune au titre de l'année 2017 de 922 108 € HT, soit 1 091 897 € TTC
- l'avenant n°10 à la Convention Publique d'Aménagement,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

5. Enquête publique relative à l'autorisation d'extension et la prolongation de l'exploitation au profit de la SCPR de la carrière dite « Les Buttes du Port » - Avis de la Commune

M. le Maire revient (18h05) et reprend la présidence de la séance.

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Gador), le Conseil municipal :

Article 1 : émet un avis favorable, sous réserve de la prise en compte des remarques mentionnées dans le rapport au Conseil municipal, au projet d'extension et de prolongation de l'exploitation de la carrière dite « les Buttes du Port » pour une durée de 6 ans.

6. Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (SDEU) - Approbation de l'actualisation

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve l'actualisation du Schéma Directeur d'assainissement des Eaux Usées.

7. Recouvrement des créances 2017 - Admission en non valeur (ANV) - Constitution de provisions sur les risques de non recouvrement

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : constate l'admission en non-valeur des créances présentées par le Comptable Public pour un montant de 74 622,48 € concernant les décisions de la commission de surendettement et pour un montant de 195 849,83 € au titre des créances qui apparaissent irrécouvrables,

Article 2 : autorise la constitution d'une provision de 200 000 € au titre du risque de non recouvrement des créances,

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux inscriptions qui en découlent et à signer les actes correspondants.

8. Friche économique et culturelle – Validation des résultats de l'étude de diagnostic et de programmation et des actions 2018

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot), le Conseil municipal :

Article 1 : valide les résultats de l'étude menée, notamment les éléments de diagnostic et de programmation,

Article 2 : valide les actions proposées pour l'année 2018,

Article 3 : autorise le Maire à poursuivre les discussions avec l'Etat, le Territoire de la Côte Ouest, la Région Réunion et le Conseil Départemental, et tout autre partenaire public ou privé, pour la mise en œuvre progressive du projet,

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

9. Programme de festivité de fin d'année 2017 - Convention de partenariat entre la Commune de Le Port et la Nouvelle Régie Numérique

Après avoir délibéré et à la majorité (8 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, M. Hippolyte, Mme Le Toullec, Mme Patel, M. Vassinot, Mme Gador, M. Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le programme d'animations de fin d'année ainsi que l'organisation des événements : inauguration des illuminations et les deux actions de proximité dans les quartiers,

Article 2 : approuve les termes de la convention de partenariat entre la Commune de Le Port et la Nouvelle Régie Numérique,

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

10. Appel à projets 2018 en direction des associations et des établissements publics - Avance de subvention

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve, pour l'exercice 2018, l'attribution d'une avance de subvention 2018 aux associations et aux établissements publics d'enseignement qui ont perçu plus de 10 000 € en 2017. Cette avance correspond au maximum à 4/12^{èmes} du montant de la subvention perçue en 2017.

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les documents correspondants.

11. Cession de la parcelle AO 498 - 72 rue Jean Giono - Rivière des Galets Le Port - Finalisation de l'acte

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve la finalisation de la cession de la parcelle AO 498, sise au 72 rue Jean Giono – Rivière des Galets - Le Port, à Monsieur René FIRDA au prix de 9 307,01 € ; étant précisé que l'acquéreur s'est déjà acquitté du prix de la vente auprès de la Commune dans le cadre du compromis initial. Par conséquent, la transaction ne donnera lieu au versement d'aucune contrepartie financière supplémentaire,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

12. Cession de la parcelle AO 922 - 15 rue Bela Kun - Rivière des Galets Le Port -
Finalisation de l'acte

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve la finalisation de la cession de la parcelle AO 922 sise au 15 rue Bela Kun – Rivière des Galets - Le Port, à Monsieur Jean Michel Dorla et Madame Marie Rose Camel, épouse Dorla, au prix de 5 861.75 € ; étant précisé que l'acquéreur s'est déjà acquitté du prix de la vente auprès de la Commune dans le cadre du compromis initial. Par conséquent, la transaction ne donnera lieu au versement d'aucune contrepartie financière supplémentaire.

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

13. Recensement annuel de la population 2018 – Recrutement d'agents recenseurs

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le nombre, les modalités de recrutement et de rémunération des agents recenseurs ;

Article 2 : autorise le Maire à signer tous les actes correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

LE MAIRE



Olivier HOARAU